

Effet crise ou non, en tout cas, cela souffle bien sur différents services de l'ARS : suppressions de poste, baisse des budgets, non-remplacements de départs, désorganisation constante des conditions de travail, etc. Evidemment, les premiers à en faire les frais sont les salariés. Bien que tentant de faire en sorte que cela ne se répercute pas sur nos suivis, ces derniers le payent également. Zoom sur une partie de ces services.

DANS LA CHAUSSURE

n°10 – décembre 2009

Fermeture exceptionnelle du Point d'accueil !

Le 23 octobre dernier, 265 personnes étaient hébergées à l'hôtel par le Point d'accueil d'urgence de Nancy (PAU). A la veille de l'hiver, nous battions le triste record de l'hiver 2008-2009.



Au même moment, l'association ARS attendait toujours des engagements financiers pour faire face à la demande et pour l'hiver à venir, sans compter les arriérés qui se chiffraient en centaines de milliers d'euros. Ainsi, l'employeur était, d'une part, face à un service

submergé, avec des salariés débordés, qui voyaient arriver l'hiver avec beaucoup d'inquiétudes. Et d'autre part, un équilibre financier en péril. La situation semble similaire sur l'ensemble du territoire, chez nos voisins mosellans des familles dorment sous la tente.

L'employeur décidait donc de fermer le PAU, dès le lundi 26 octobre. Plus personne n'était reçu au service. Tout se gérait à partir du 115 et seules les femmes victimes de violences conjugales et les familles avec enfant étaient accueillies.

Des négociations serrées

Le PAU est resté fermé un mois (fait exceptionnel !) et malgré les efforts des travailleurs sociaux, le nombre de personnes hébergées à l'hôtel est maintenant de 300 ! En fermant le service, l'employeur a momentanément protégé les salariés (ce dont nous sommes satisfaits) et, il faut le dire, engagé un bras de fer avec l'Etat. Ce dernier a fini par lâcher la monnaie : 50% tout de suite et les 900.000 euros manquant, d'ici à trois mois.

Cette situation a remis en cause l'accueil inconditionnel des personnes en rupture d'hébergement et leurs accès aux droits fondamentaux (se loger, se nourrir, etc.). Fait aggravant, la DDASS a demandé aux Centres d'accueil des demandeurs d'asile (CADA) du département d'accueillir des familles primo-arrivantes hébergées par le PAU. En échange, ces derniers accueillent leurs familles déboutées. Ceci contribue à engorger un peu plus le service et pose la question cruciale de la gestion de ces situations, avec toute la pression que peut mettre la DDASS sur les travailleurs sociaux et sur les familles pour les inciter à quitter l'hôtel. Ceci remet en cause les fondamentaux éthiques du travail social et les valeurs affichées par l'association.

Les syndiqués SUD sont en lien avec RESF 54 et la LDH 54 à propos de la problématique de la fermeture du PAU, mais aussi de la question des demandeurs d'asile et des déboutés.

Une rencontre avec la préfecture a eu lieu le 17 novembre où, ensemble, nous avons affirmé que seule une régularisation des déboutés, notamment ceux présents sur le territoire depuis des années, permettrait de libérer des places en CADA et de désengorger le PAU.

Pour une convergence des luttes !

Dans l'avenir, nous réfléchissons à engager d'autres actions, en commun comme le Collectif de lutte contre la misère en Moselle, qui regroupe associations militantes, partis politiques et syndicats.

LE SERVICE EST
EXCEPTIONNELLEMENT FERMÉ, UNE
PERMANENCE TELEPHONIQUE EST
MISE EN PLACE AU : 03.83.19.21.31
POUR LES SITUATIONS D'URGENCE
APPELER LE 115

L'affiche de fermeture sur laquelle s'est heurté, chaque jour, un bon nombre de personnes.

Nous revendiquons des moyens supplémentaires pour nous permettre d'apporter des réponses aux demandes d'hébergement, dans le respect de notre éthique. Mais nous sommes aussi bien conscients des limites de l'accueil d'urgence. Par exemple, quarante chambres à l'hôtel *Formule 1*, occupées par des gens qui y restent pendant des mois, c'est créer un CHRS, sans les moyens pour des conditions de vies décentes et un accompagnement social suffisant.

Enfin, nous revendiquons également une régularisation des déboutés, notamment ceux présents en France depuis des années et une augmentation des places en CADA.

Xavière Emmaléoli

Toute la chronologie de la fermeture du PAU et la couverture par la presse locale (dont plusieurs vidéos) sont disponibles sur notre site : <http://sud.ars.free.fr>

Bienvenue en France...

A la date du 10 novembre, le SADA¹-CADA²-SAS³ prenait en charge plus de 357 personnes. Les sorties du dispositif pour les familles régularisées ou statutaires se font au compte goutte et ne permettent pas de créer du flux. Il est vrai qu'il y a eu quelques prises en charge de familles hébergées sur les hôtels sociaux par le Point d'accueil d'urgence (PAU), mais trop



peu pour alléger la surcharge de travail des collègues du PAU. Rappelons que le service des demandeurs d'asile ne compte que huit salariés pour accompagner 350 personnes hébergées en sites éclatés (Toul, Neuves-Maisons, Art-sur-Meurthe, Maxéville, Nancy, Vandœuvre et Tomblaine). A cet accompagnement s'ajoute, pour les six collègues du SADA-CADA, les demandes d'asile des familles en attente sur le PAU. La liste est longue et certaines d'entre elles, arrivées au mois d'août, attendent toujours que leurs demandes soient traitées. Selon le CESEDA⁴, toute demande d'asile doit être effectuée dans les meilleurs délais à compter de l'entrée des migrants sur le territoire français.

Pas d'APS ni d'ATA !

Il semble que la Préfecture de Metz estime que trois mois ne soient plus un délai acceptable. Dernièrement, une famille s'est vue refuser sa demande d'asile en procédure classique et a été placée en procédure prioritaire pour cette raison. Les conséquences liées à ce type de procédure sont lourdes et fort préjudiciables pour cette famille puisque le délai d'envoi n'est plus de vingt et un jours, mais d'une dizaine de jours et que la réponse de l'OFPPRA⁵ se fera sous quelques jours, sans que la famille puisse être entendue par un officier de protection. Qui



plus est, cette famille n'obtiendra ni Autorisation provisoire de séjour (APS), ni récépissé

et ne pourra donc prétendre à l'Allocation temporaire d'attente (ATA), pas plus qu'à une place en CADA.

Malgré le travail fourni par les salariés, le couperet tombe et il semble que ni la DDASS, ni la Préfecture de Nancy ne prennent conscience des préjudices subies par ces familles. Là encore, le manque de moyen humain génère une situation qui s'aggrave un peu plus chaque jour.

Demandra-t-on encore aux travailleurs sociaux d'activer la cadence, d'en faire toujours plus pour parer à l'urgence de cette situation qui se pérennise et s'enlise ? La machine se grippe, les collègues sont déjà épuisés et l'hiver ne fait que commencer.

The Big Lebowski

¹ SADA = Service d'accueil des demandeurs d'asile

² CADA = Centre d'accueil des demandeurs d'asile

³ SAS = Service d'accompagnement vers la sortie

⁴ CESEDA = Code de l'entrée et du séjour et du droit d'asile

⁵ OFPPRA = Office français de protection des réfugiés et des apatrides

NB 1 : lundi 16 novembre, une collègue est allée personnellement présenter deux familles à la préfecture de Metz. Comme prévu, elle s'est trouvée face à un mur d'incompréhension et a essuyé un refus d'admettre les dites familles en procédure classique, par le responsable du bureau des étrangers himself.

NB 2 : le CA de l'OFPPRA a pris la décision d'ajouter un certain nombre d'états sur la liste des pays sûrs et devinez quoi, l'Arménie, la Serbie et la Turquie ont été élus. Si ça, ce n'est pas une mesure purement politique, je rentre dans les ordres ! Non, je plaisante, faut pas pousser tout de même...

C'est chose faite depuis mi-novembre ! Et oui, il a été demandé, aux travailleurs sociaux effectuant les demandes d'asile, d'accompagner, physiquement, les familles à la Préfecture de Metz pour argumenter sur le fait qu'il y a un délai de plusieurs mois entre l'arrivée des dites familles et leurs présentation à l'admission au séjour au titre de l'asile. Autant dire du temps qui n'est plus consacré aux familles suivies par le SADA/CADA et des traitements qui se feront au cas par cas, avec acceptation ou non des agents de la Préfecture, en fonction de leur degré de compréhension et de bienveillance. Une fois encore, les collègues trinquent.

A quand une réelle réflexion entre l'ARS, la DDASS et les Préfectures de Nancy et Metz pour améliorer l'efficacité du dispositif d'accueil des demandeurs d'asile sur Nancy ? La question mérite d'être posée. A bon entendeur...

Des centres d'hébergement à rentabilité sociale

arrêts maladie qui mettent gravement en danger nos missions d'accueil, d'hébergement et

La baisse des budgets de fonctionnement des Centres d'hébergement et de réinsertion sociale (C.H.R.S.) annoncée par l'Etat est aujourd'hui effective. Les salariés conviés à une réunion diaporamesque organisée par le directeur général (le 4 novembre) oscillent maintenant entre colère, amertume et épuisement. Ils constatent sur le terrain des dégradations flagrantes de leurs conditions de travail entraînant fatigue et fragilité des salariés, ne permettant pas d'offrir aux personnes accueillies les conditions



rassurantes d'une équipe bienveillante pour répondre aux besoins et attentes des résidents.

Une mission de réinsertion

L'annonce démagogique du gouvernement concernant son plan d'aide aux personnes sans-abri ou mal-logées, sur toutes les ondes le 10 novembre, accentue la colère des collègues travailleurs sociaux : la priorité est mise très clairement sur l'hébergement, au détriment des missions d'accompagnement nettement moins visibles, la priorité reste l'urgence saisonnière, la mise à l'abri. La création d'un "réfèrent personnel" qui sera : bénévole ? étudiant ? travailleur social ? diplômé ? Cela démontre encore la volonté du gouvernement de faire tourner les boutiques avec des salariés à moindre coût, à moindre qualification.

Un CHRS n'est pas uniquement une réponse à une absence de logement, il a également une mission de réinsertion, or les outils au service de ce processus sont progressivement supprimés.

Des économies ridicules !

Dès cet automne, l'employeur, en bon petit soldat, a déjà mis en œuvre la politique castratrice de l'état. Il n'a pas remplacé un collègue parti en retraite (1 Equivalent temps plein, ETP), n'a jamais complété un poste en temps partiel (à hauteur de 0.2 ETP), a profité de la fin d'un contrat en apprentissage pour faire disparaître le poste (0.5 ETP) et semble spéculer sur la démission d'un éducateur spécialisé (1 ETP) pour, au mieux, le remplacer par un salarié moins diplômé et donc moins cher.

A ceci s'ajoute des économies substantielles de non remplacement des

d'orientation des personnes qui vivent en CHRS.

En outre, on assiste à un gel des besoins de fonctionnement des activités avec des injonctions aux salariés pour réduire les photocopies, les achats de stylos ou d'encre pour les imprimantes... La politique d'économie sur les services de l'ARS frise le ridicule au 156.

Les salariés refusent d'exercer leurs missions à minima, avec moins de personnel et moins de moyens alors qu'ils prennent en charge des personnes de plus en plus vulnérables.

Des professionnels et du temps

En effet, les problématiques du public accueilli au 156 sont de plus en plus complexes (absence de ressources, endettement, pluri-dépendances, absence de qualification, de réseau familial ou amical, problèmes judiciaires, pathologies psychiatriques, troubles du comportement, autonomie réduite, etc.). Cela nécessite des moyens adaptés pour un réapprentissage des rythmes de vie et un suivi social plus que soutenu.

Pour accomplir dignement notre mission, des conditions sont nécessaires :

- une équipe de professionnels formés, qualifiés, engagés dans une réflexion et adaptée aux problématiques des publics accueillis, qui dispose de temps pour prendre du recul.

- des locaux qui soient de véritables lieux de vie, sécurisants, respectant la dignité des personnes, mais aussi des équipes de services généraux et administratifs suffisants pour soutenir cette action.

- et suffisamment de temps pour favoriser la rencontre, que la relation d'aide puisse constituer un réel appui pour surmonter les difficultés, retrouver une place sociale.

Sans moyen, comment répondre aux situations de crises, de souffrances, de violence ?

Martin Luther Kirsch

En plus ! Voir le site de collègues isérois qui dénoncent aussi leurs conditions de travail en CHRS sur <http://chrs.over-blog.com> (certaines vidéos sont excellentes !)

exclusion, travail social, accompagnement à la vie quotidienne ... ?

Crise, Etat, budget, prix à la place... !



ARS Pierre Vivier : dialogue de sourds entre le délégué et les salariés (dessins page 3 et 4 de Jihou)

Copinage !

« Quand faut y aller, faut y aller,
Unis et solidaires, derrière la même bannière,
Quand faut y aller, faut y aller,
Lève le poing, refuse ce bond en arrière,
Quand faut y aller, faut y aller,
Ne pas baisser les bras, face à toute cette misère,
Quand faut y aller, faut y aller,
Rendez-vous en enfer, salutations révolutionnaires »

Extrait de l'album "Les bronzés font du ch'ti"

MAP (Ministère des affaires populaires) et Mouss & Akim (ex-Zebda)

Editorial

Un jour, lors de la période de fermeture du Point d'accueil d'urgence, un journaliste qui nous interrogeait a demandé, avec un peu de provocation, si en leur payant comme ce service le fait, des chambres dans des hôtels corrects sur Nancy, on n'incitait pas les demandeurs d'asile à venir en France ? En plus clair, si les gens en galère dans leur pays pauvre ne préféreraient pas, de ce fait, être aussi un peu en galère ici, mais dans un pays riche. Et on l'entend souvent ce résumé simpliste.

Ce qui est sûr, c'est que, quelle que soit la qualité de l'accueil, les pays stables comme la France attireront toujours les populations des pays dit sous-développés. Et ce n'est pas prêt de s'arrêter. Pourquoi ? Parce que les gouvernements français successifs continuent à soutenir les dictateurs africains qui financent leur parti politique (accusations récentes, lors de la mort du gabonais Omar Bongo, de financement de campagnes présidentielles du RPR), à caresser

dans le sens du poil la Françafrique, sur laquelle s'est cassé les dents le sarko-socialiste Jean-Marie Bockel, à fermer les yeux sur la junte militaire birmane avec laquelle Total fait du fric, à accueillir à bras ouverts le libyen Mouammar Kadhafi, à se taire sur les crimes atroces commis par l'armée de Vladimir Poutine en Tchétchénie.

Parce que la France (comme d'autres) continuent à faire la guerre dans le monde (Afghanistan et Irak), au nom d'intérêts non pas humanistes mais économiques (industries de l'armement), géopolitiques (garder une présence dans certains coins du monde), financiers (marchés potentiels pour des grands groupes capitalistes comme Aréva et Total), etc.

Parce que la France et l'Europe continuent à subventionner massivement leur agriculture, à envoyer leurs produits de base en Afrique et à détruire ainsi l'agriculture locale.

Bref, tant que les pays dit industrialisés continueront à voir le monde comme un terrain de chasse et de vente, les habitants de ces régions continueront à chercher leur "bonheur" ailleurs. Ici.

Raoul Léduc

Missive au dégré

Les collègues du CHRS ARS Camille Mathis ont également sorti leur plus belle plume (courrier du 18 novembre 09) afin d'alerter le dégré sur « la dégradation (de leurs) conditions de travail (...) et les conséquences néfastes sur la motivation et la volonté des travailleurs sociaux pour accomplir sereinement leur mission ».

37

Dans une missive de deux pages (disponible en intégralité

sur notre site Internet <http://sud.ars.free.fr>), il dénonce ce qui cloche dans leur quotidien : « accroissement des permanences, de week-ends à travailler, la modification récurrente des plannings, l'augmentation du nombre des prises en charge individuelles, des missions (...), le turn-over du personnel du personnel ou encore l'absence de personnel non remplacé. »

Tout cela au détriment « de (leur) mission et de

(leur) vie personnelle et familiale ». Ces derniers temps, quand il est interrogé sur ce sujet, le dégré a tendance à faire comprendre, certes avec la langue de bois, mais de plus en plus clairement, à ceux qui ne sont pas contents, qu'ils n'ont qu'à aller travailler ailleurs. Bel esprit pour un capitaine d'équipe ! Certains ont déjà demandé la tête du sélectionneur de l'équipe de France de foot pour moins que cela... Et nous, avec notre Domenech à nous ?

Ligne après ligne, les collègues pointent leur incapacité à gérer « le suivi individualisé, la collectivité ainsi que (leur) mission d'urgence (dépannages). » Avec de lourdes conséquences : « usagers (...) abandonnés, insécurisés (...) climat de tension (...) faits de violence, de conflit (...). » Ainsi que le non-respect du projet d'établissement et de la loi 2002-2.

L'équipe a demandé au dégré de le rencontrer. Ce qu'ils n'ont pas encore pu faire. Mais lorsqu'ils l'ont croisé, le dégré a botté en touche : il faut attendre la fin de la future réorganisation et tout ira bien.

Jean Emmaléiossi

Evaluation interne ... des résultats !

Souvenez vous : mai 2009, *Le P'tit caillou dans la chaussure* et cet article de "Calvin et Hobbes" sur l'évaluation interne*. Oui, c'est ça, cet article qui descendait en flamme, et je pèse mes mots je vous l'assure, une formation à l'intention des salariés de l'ARS, cadres y compris, qui nous promettait une grande et belle réflexion sur nos pratiques et sur l'amélioration de nos conditions de travail.

Alors que moi, peut-être encore trop jeune, trop tendre et trop naïf, j'y croyais encore et je me raccrochais à ce mince espoir... En vain finalement. Après huit journées de formation entre avril et novembre 2009, le constat est amer : un travail en dents de scie, sans réel suivi, fait de bric et de broc (du bricolage quoi, pour tout de même un montant de 10.000 euros, pris intégralement sur le PAUF !) et tout ça pour s'entendre dire, lors d'une des dernières séances, que l'ANESM (Agence nationale de l'évaluation sociale et médico-sociale) recommandait, à présent, **une réflexion sur les résultats !** A bon entendeur....

Oribus (le retour !)

* Un trou de mémoire ? Tous les journaux syndicaux sont archivés sur notre site Internet : <http://sud.ars.free.fr>. Voilà, ça c'est fait...

